

La ville crée un poste en apprentissage pour l'école

Réunis lundi soir, les membres du conseil municipal, sous la présidence de la maire Élisabeth Holler, ont notamment voté pour une création de poste en apprentissage à l'école.

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir dans la salle de réunion de la mairie pour débattre, notamment, de la création d'un poste en contrat d'apprentissage.

Il s'agit de recruter une jeune habitante de [Cambes-en-Plaine](#) qui a effectué un service civique au sein de l'école Hélène-Moulin ; une expérience concluante qui lui a permis de s'orienter vers les métiers de la petite enfance.

« Elle souhaite faire un CAP accompagnant éducatif petite enfance. Nous vous proposons de l'accueillir en contrat d'apprentissage pour un an. C'est de notre devoir de former les enfants de la commune lorsque c'est possible », a argumenté Élisabeth Holler, la maire.

Reste à charge de près de 10 000 €

L'étudiante poursuivra les missions déjà expérimentées à l'école où elle sera présente les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le mercredi étant réservé à sa formation théorique dans l'établissement formateur.

Le coût de la formation est d'un peu moins de 6 000 € pour lequel l'État accorde un financement de 5 300 €. L'étudiante sera rémunérée environ 1 000 € par mois pour lesquels une aide de l'État est possible à hauteur de 30 % ; le reste à charge pour la commune avoisinera les 10 000 € pour l'année de formation.

« Ce sera aussi un plus pour l'école et pour la commune avec une personne dévouée qui connaît le terrain. Grâce à son diplôme, elle pourra ensuite obtenir un poste d'Atsem (Agente territoriale spécialisée des écoles maternelles), entre autres », a détaillé Élisabeth Holler.

La création de poste a été acceptée à l'unanimité.



Un poste en contrat d'apprentissage au sein de l'école a été créé en conseil municipal. Ouest-France